



Programme Autoproduction et Développement Social

« FAIRE ET, EN FAISANT, SE FAIRE ! »

Lettre aux Amis du PADES n°2 - Juillet 2011

Éditorial

FORMATION, UN LEVIER POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Dans ce numéro :

Faire des jardins sans les
jardiniers ! 2

Autoréhabilitation
accompagnée du logement
et réduction du risque
sanitaire 3

L'agriculture urbaine pour
lutter contre la crise 3

Des acteurs de l'Insertion
Économique s'intéressent à
l'autoréhabilitation
accompagnée 4

Difficultés de plus en plus grandes à se loger, précarité énergétique des ménages les plus fragiles qui vivent dans des « passoires à calories », recours permanent aux actions caritatives pour faire face aux dépenses élémentaires d'alimentation, protection sociale qui se fissure, les exemples d'un modèle de développement à bout de souffle ne manquent pas.

Mais, malgré les énormes besoins non satisfaits, nous sommes encore trop peu nombreux à être convaincus de la nécessité d'inventer de nouvelles formes d'action et d'expérimenter de nouvelles réponses, notamment avec les personnes concernées qui restent, le plus souvent, les principaux oubliés des multiples dispositifs mis en œuvre.

Les réalisations d'autoproduction accompagnée ont fait leurs preuves. Elles aident les habitants à mieux se nourrir grâce aux Jardins familiaux de développement social, ou à améliorer leur logement, grâce à l'autoréhabilitation.

Ces réalisations sont trop peu nombreuses et restent marginales. Il s'agit de les multiplier, d'autant plus que l'on constate une aggravation de la vulnérabilité dans une conjoncture plus instable que jamais.

Pour ce faire, le PADES mise sur la formation pour changer d'échelle.

Formation des décideurs, et en particulier des élus et de leurs collaborateurs pour les sensi-

biliser à l'importance et à l'intérêt des différentes formes d'autoproduction pour leurs territoires et pour leurs habitants.

Formation et professionnalisation des travailleurs sociaux, en formation initiale comme en formation continue, pour les inciter à adopter des modes de faire mieux adaptés à une nouvelle situation sociale et économique, pour qu'ils construisent avec les intéressés des actions qui répondent mieux aux besoins les plus criants des populations les plus défavorisées en ce début du XXI^e siècle.

Formation et qualification des opérateurs pour éviter des erreurs et transférer les bonnes pratiques à travers des retours d'expérience et par la construction de guides méthodologiques.

D'ores et déjà, grâce à l'expérience acquise et à l'investissement réalisé par l'équipe, grâce à l'appui d'une stagiaire du master Développement local, entrepreneuriat et économie solidaire de l'université de Valenciennes, plusieurs journées de sensibilisation à ces nouvelles pratiques sont proposées. Elles concernent : l'autoproduction accompagnée, l'autoréhabilitation accompagnée des logements, les jardins familiaux de développement social, les ateliers cuisine.

Leur diffusion dépend, pour une bonne part, de la mobilisation des amis du PADES.

Qu'on se le dise !

Gérard Dechy

FAIRE DES JARDINS SANS LES JARDINIERS !

Sollicité par un bureau d'étude pour répondre conjointement à un appel d'offre pour l'aménagement de jardins familiaux dans une commune située au nord de Paris (17 000 habitants environ), le PADES a décidé de ne pas participer à une démarche mal pensée, caractéristique d'une culture qui, sous couvert de la réalisation d'un « bel équipement », privilégie encore une fois le béton (et le bétonneur) au détriment du social.

Un investissement démesuré.

Dans l'éditorial du journal communal, le Maire se félicitait de la saine gestion et de la maîtrise de ses dépenses par ces temps de crise économique : faibles recours à l'emprunt, report de dépenses non prioritaires, stabilisation des impôts locaux... Mais la lecture du cahier des charges révèle que cette municipalité si rigoureuse envisage de consacrer 750 000 € pour l'aménagement d'un groupe de jardins d'une superficie de 15 500 m² comprenant :

- un nombre de jardins prédéterminé au nombre de 40 d'une superficie de 200 m² chacun, soit un total de 8 000 m² cultivables,
- une desserte piétonne d'environ 1 500 m²,
- un bâtiment d'accueil de 100 m²,
- des abris de jardin,
- des réserves d'eaux pluviales,
- des bacs à compostage individuels,
- 50 places de « parking éclairé » sur 3 500 m².

Soit une emprise totale de 7 500 m² non cultivables !

L'ensemble devra être fermé par une clôture (hauteur 2 mètres) et agrémenté de « végétaux harmonieux ». Bien entendu il est stipulé qu'une démarche de développement durable (condition pour l'obtention de cofinancements locaux) devra être prise en compte sur l'ensemble du projet. Un plan masse (rapide croquis non professionnel) rigidifie le tout, ne laissant aucune liberté aux propositions d'aménagement.

Là où le réseau du Jardin dans Tous Ses États (JTSE) estime l'aménagement de parcelles individuelles en jardins familiaux entre 10 et 28 € H.T. du m² (soit pour 8 000 m², entre 80 000 € et 224 000 €), la ville prévoit près de 3 fois plus.¹ La construction d'un bâtiment, d'un parking et l'aplanissement du terrain se justifient-ils ? D'après les architectes paysagistes, le seul terrassement mobilise près de 400 000 €, soit plus de la moitié de l'enveloppe totale.

¹ « 8 bonnes raisons de privilégier les jardins dans l'action publique », JTSE.

L'oubli du social.

La mairie a fixé un délai d'un mois pour : l'avant projet sommaire (APS), l'avant projet détaillé (APD), fruit d'une décision collective, et les études de projets (PRO). Le démarrage des travaux, est prévu dès juillet 2011. Avec un tel calendrier il est évidemment impossible de mettre en place une démarche participative associant les futurs jardiniers, et en particulier les familles démunies de la commune, à la création d'un équipement modeste, facilitant l'accès à une alimentation diversifiée. C'est d'autant plus décevant lorsqu'on sait que cette même commune a distribué plus de 19 000 repas lors de la campagne 2009-2010 par l'intermédiaire des Restos du cœur.

En réalité, ce qui semble motiver l'aménagement de ces jardins familiaux serait plutôt la volonté d'étendre le cimetière municipal. Or la parcelle convoitée pour l'extension du cimetière est actuellement occupée par une vingtaine de jardiniers. Ces derniers n'ont aucun titre, ils ne sont pas constitués en association. Ils jardinent simplement, utilisent l'eau de pluie pour les arrosages et lorsque le temps le permet partagent un repas sur place avec leur famille. Ils n'ont aucune relation avec la municipalité en dehors du versement d'une cotisation annuelle pour les œuvres sociales. Rien ne laisse supposer que ces jardiniers trouveront leur compte deux kilomètres plus loin, sur un terrain qui était une ancienne carrière de gypse, devenu décharge sauvage (gravats et autres déchets) sans aménagement (dépollution). Autour de ce terrain, il n'y a que des pavillons avec jardins privés, pas d'école, ni centre social, ni passage des transports collectifs.

Conclusion.

La création de jardins familiaux doit être l'illustration concrète d'une volonté politique d'aménagement durable d'un territoire, à l'échelle humaine, à l'écoute des besoins des habitants. Pour réussir de telles initiatives, gagner du temps et éviter de reproduire les mêmes erreurs, la connaissance d'autres expériences et un conseil avisé s'avèrent souvent très utiles.

Le PADES peut accompagner des porteurs de projets et des collectivités locales dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Il est membre d'un réseau national, le JTSE, et signataire de la *Charte du Jardin dans tous ses États*.²

François Cottreel

² Voir aussi, site du PADES : www.padesautoproduction.net à la rubrique « Jardins familiaux de développement social ».

AUTORÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE DU LOGEMENT ET RÉDUCTION DU RISQUE SANITAIRE

Depuis plusieurs années des animateurs techniques qui encadrent des chantiers d'autoréhabilitation nous signalent qu'ils sont très souvent confrontés à des problèmes de santé et ils souhaitent un conseil sur la conduite à tenir. Il est donc important d'examiner dans quelle mesure l'autoréhabilitation accompagnée peut jouer non seulement un rôle de remise en état du logement, mais aussi un rôle de prévention sanitaire dont il convient de préciser l'importance et les limites.

L'étude approfondie de quatorze situations révèle qu'il y a un enjeu sanitaire réel dans la démarche d'autoréhabilitation accompagnée du logement. Les animateurs techniques interviennent régulièrement dans des logements qui posent des risques sanitaires divers, liés tant à des problèmes structures du logement qu'à des difficultés d'usage de ces logements par les occupants. Une proportion très

importante des familles connaît des problèmes de santé divers, en particulier de santé mentale, problèmes qui sont susceptibles d'influer sur l'état du logement. Les travaux sont susceptibles de réduire ou de lever certains risques sanitaires liés au logement (chauffage inadéquat ou dangereux, humidité, risques d'accidents etc.), ou d'en améliorer l'adaptation à l'état de santé des occupants, favorisant dans ce cas leur maintien chez eux.

Cette étude, *L'autoréhabilitation accompagnée du logement et réduction du risque sanitaire* est disponible sur le site du PADES à la rubrique « Autoréhabilitation et santé » : www.padesautoproduction.net/.

Daniel Cérézuelle

L'AGRICULTURE URBAINE POUR LUTTER CONTRE LA CRISE

On les appelle les *community gardens*, et il s'en crée tous les jours à Détroit, depuis le début de la crise de la Ville, liée au déclin de l'industrie automobile au cours des années 1990.

Le déclin s'est notamment traduit par l'abandon de la ville par sa population, principalement les classes moyennes : l'ancienne capitale de l'automobile est passée de près de 2 millions d'habitants (à son apogée en 1950) à moins de 800 000 aujourd'hui.

Dans la ville fantôme, un paysage sinistré d'usines, centres commerciaux, bureaux, gares abandonnés. Des milliers de maisons et de parcelles aussi. Une population appauvrie, un taux de chômage vertigineux (depuis 26 ans le plus élevé du pays, à 29 % officiellement, plus proche des 50 % officieusement).

Mais une réaction salutaire de la part des habitants s'observe, qui font appel à une ressource inattendue : le jardinage urbain ! Squats des terrains abandonnés (150 km² de friches et pas moins de 200 000 parcelles de terre à l'abandon en plein centre-ville, en 2010) pour le jardinage individuel, initiatives menées par des associations de bénévoles qui produisent des fruits et des légumes pour eux-mêmes mais aussi mis gratuitement à disposition des populations les plus pauvres, ou encore promoteurs de l'*urban farming*

(fermes urbaines), hommes d'affaires qui lancent le projet commercial de proposer des fruits et légumes à acheter *en les cueillant soi-même*. Le jardinage urbain s'avère être une véritable ressource de sécurité alimentaire, dans une situation générale de crise et de perte de l'emploi. Son essor (plus d'un millier de jardins ont été créés en 2009) permet la transformation de l'image de Detroit, qui de « ville en ruines », devient celle des *community gardens**. Le mouvement se propage dans de nombreuses autres villes des USA, du Canada, et même en Europe, suscitant la naissance d'un nouveau concept, celui de l'agriculture urbaine.

Nota : Le Pades publie sur son site une étude *Jardins et alimentation en Île de France*, qui analyse les diverses formes de jardinage urbain initiées dans la région. Dans le cadre du Plan National Alimentation, le Ministère de l'Agriculture vient de lancer un appel à projets pour encourager les initiatives de l'agriculture urbaine...

* Pour plus d'informations sur les jardins de Détroit, voir l'article de Valérie Samson, « *Motor City voit l'avenir en vert* », du 20 juillet 2010, sur <http://blog.lefigaro.fr/transamerica/2010/07/la-nature-a-horreur-du.html>, et l'article de Mascaro Maria Pia, in *Libération* du 02/04/2009, « *Detroit sort du gris par le vert* ».

Farida Seddik

DES ACTEURS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE S'INTÉRESSENT À L'AUTORÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

En favorisant la création du Groupement d'Employeurs Solidaires « GDID », l'Association Inter-médiaire CENTREMPLOI, structure de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) créée en 1992, s'est donnée les moyens de réunir les conditions favorables à la réalisation d'actions transversales sur son territoire d'intervention et ainsi, s'inscrire dans une démarche de développement local social.

Sur la commune de Plan d'Orgon (13), c'est avec les partenaires locaux, la commune, un bailleur social « Vaucluse Logement » et l'appui méthodologique du PADES, que s'est construite une action d'autoréhabilitation accompagnée de logements « Du Toit aux racines ».

Lancée en juin 2010, en direction de locataires de plus en plus fragilisés par la conjoncture économique, cette action a pour ambition de permettre à une vingtaine de foyers de retrouver leur capacité d'agir.

Trois outils sont mis en œuvre par l'encadrant technique et la coordonnatrice (1,5 ETP) auprès des 20 locataires qui se sont positionnés volontairement sur l'action.

Premier outil, **les chantiers** avec 3 priorités : salubrité, sécurité, économies d'énergies, permettent l'apprentissage de gestes, du prêt de matériel et 7 000 € de matériaux financés par le bailleur social.

Deuxième outil, **le programme d'accompagnement collectif** est mis en œuvre par le Comité Technique et de Suivi. Les ateliers ont lieu les mardis après-midi hors période scolaire. Ils sont animés par la coordonnatrice et une fois par mois par la CESF de la CAF.

Dans le cadre de l'apprentissage d'éco-gestes, une convention a été passée avec le Pôle Solidarité EDF

Un atelier « vie quotidienne » avec trois axes de travail : gestion du quotidien, sécurité domestique, Développement durable.

Un atelier communication où sont travaillés les articles pour la presse locale, la production d'un support de communication, l'organisation d'un événement le 1^{er} juillet 2011 et la place du locataire au sein du comité de pilotage.

Enfin, pour compléter les deux premiers outils, **l'accompagnement individuel** se fonde sur l'écoute de la personne et comporte l'acquisition de Techniques de Recherche d'Emploi, l'insertion dans un réseau et l'aide dans les démarches administrative.

Il faut souligner la constance et l'investissement exemplaire des partenaires opérationnels réunis au sein du Comité Technique et de suivi composé des Travailleurs Sociaux du Conseil Général, de la CAF, de la MSA, d'un lieu d'accueil RSA ainsi que du CCAS et de la Mission Locale. Associées au Comité de Pilotage, ces deux instances de suivi opérationnelles dès 2009, bien que facilitatrices dans la mise en œuvre de l'action, ont pu mesurer, au côté de Centremploi, les difficultés rencontrées dans le montage financier

Cette première action, de par sa fonction d'interface, bailleur/locataires, habitants/partenaires, habitants/collectivités, en favorisant la parole des locataires participants aux chantiers et aux ateliers, en utilisant l'outil autoproduction comme possibilité d'insertion professionnelle, sera source de réflexion au prochain comité de pilotage, le 1^{er} juillet 2011 où seront définies les orientations de l'action en 2012.

La coordinatrice : Chantal Allègre



PADES - 1 rue du Pré Saint Gervais - 93500 PANTIN

Tél : 01 57 42 50 53 - Email : pades@orange.fr - Site : www.padesautoproduction.net

Association Loi 1901 reconnue d'utilité sociale - N° SIRET 445 181 514 00024 - Code APE 9499Z

Formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 93 05758 93 auprès du Préfet de Région d'Île de France